

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 15 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal le 06 mai 2025.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Stéphane AUZERAL, adjoints,

Jean Laurent PEREZ, Sylvie BIRABEN, Kate MARIE, Jean Pierre BUERBA, Jean Baptiste GRANGE.

**ABSENTS EXCUSES**

Raphael BENOIT

Jean-Philippe DELARUE

Laura LAVILANIE

Anne Laure JEAN BAPTISTE

Anne DUNAN procuration à Nadine DESMARAIS

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Kate MARIE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **7 avril 2025**.

Le compte rendu du conseil municipal du **7 avril 2025** est approuvé à l'unanimité.

**FETE DE LA LECTURE 2026**

**(61-2025)**

Madame la première adjointe évoque la 3<sup>ème</sup> fête du livre jeunesse qui s'est déroulée les 3,4 et 5 avril avec le soutien financier du Centre National du Livre et du conseil départemental. Cette manifestation en lien avec la circonscription du 1<sup>er</sup> degré de Lannemezan et la médiathèque municipale était organisée les jeudis et vendredis en direction des élèves des écoles primaires du territoire Aure Louron et d'élèves de 6<sup>ème</sup> SEGPA et d'ULIS Lannemezan et des élèves de 6<sup>ème</sup> du collège. Lors de ces 2 journées, 541 élèves et leurs enseignants ont rencontré des auteurs ou illustrateurs sur le thème de la forêt et participé à des ateliers lecture, musique, dessin.... La 3<sup>ème</sup> journée, ouverte au grand public a accueilli 354 personnes dont 134 enfants et 25 adolescents.

Nous souhaiterions pérenniser cette manifestation, qui a pour objectif de promouvoir la lecture tant à l'école qu'à la médiathèque, avec, pour 2026, un projet autour du thème « L'amitié ». Pour cette mise en œuvre, il serait possible de déposer un dossier de demande de subventions auprès du Centre National du Livre.

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention et à signer tout document afférent à cette demande.

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE

Maire d'Arreau